

Assemblée Générale Ordinaire 2019

Rapport du Trésorier Général

Seul le prononcé fait foi

Monsieur le Vice-président du Conseil Régional,

Monsieur le Président du CESER,

Monsieur le représentant de la DRJSCS,

Monsieur le Vice-président de l'ANDES

Madame la directrice de l'IRDS,

Mesdames et Messieurs les présidents des Ligues et Comités Régionaux,

Monsieur le Commissaire aux Comptes,

Mesdames et messieurs, chers amis,

Il me revient aujourd'hui de vous présenter dans cet impressionnant hémicycle le rapport financier de l'exercice 2018 du CROS Île-de-France.

Les documents détaillés vous ont déjà été remis et ont été mis en ligne depuis le début du mois.

DIAPO 2

Plutôt qu'une lecture exhaustive et rébarbative de ces documents, je vous propose de les commenter à partir d'une présentation synthétique et, bien entendu, de répondre à son terme à toute question que vous souhaiteriez poser.

Cette présentation sera également mise en ligne sur le site internet du CROS dans les tous prochains jours.

DIAPO 3

Quelques mots tout d'abord sur le contexte de la mise en place de la nouvelle équipe en charge des finances du CROS, à l'issue de l'Assemblée Générale Élective du 24 mars 2018.

Cette mise en place a été compliquée par une situation extrêmement tendue en termes de trésorerie, en raison des retards de perception de subventions au titre de l'exercice précédent.

Pour que le tableau soit complet, je vous rappellerai la situation très inhabituelle et pénalisante au plan du personnel, avec l'absence suite à démission du Directeur Administratif, celle pour maladie d'une des employées administratives en charge du secrétariat et le départ annoncé de deux de nos chargés de mission vers d'autres horizons professionnels.

Cette situation, en une période de présentation des demandes de subventions pour 2018, pour laquelle nous avons manqué d'éléments a été, il faut le dire, assez difficile à prendre en charge.

Mais inversement, c'est la conjonction de ces problèmes qui nous a contraints à réagir rapidement pour remettre notre train sur ses rails sans perturber trop lourdement ou trop longtemps le fonctionnement du CROS.

Ainsi, dans la continuité du recrutement rapide de notre Directeur, Benoit Cayron-Renaux, a été mené un examen des besoins structurels du CROS et un redéploiement optimisé des missions des salariés. C'est cette prise en compte des besoins et priorités actualisés du CROS qui a, notamment, rendu possible un retour aux équilibres financiers de notre association.

Le rattrapage des retards de versements de subventions nous a en parallèle, permis de retrouver un niveau de trésorerie nous permettant de faire face à nos échéances, après 5 mois d'extrêmes tensions.

C'est ce contexte que je vous demande de garder à l'esprit tout au long de la présentation des résultats de l'exercice 2018.

Tout d'abord, le Résultat d'exploitation :

DIAPO 4

L'exercice s'est achevé sur un léger déficit de 2 050€, à comparer avec les 24 656€ de déficit de 2017 tenant compte d'un résultat exceptionnel de 22 113€ correspondant à la reprise de provisions anciennes.

Les produits ont augmenté d'un peu plus de 3% alors que nos charges ont été réduites de 11,5%.



Les éléments conjoncturels liés au personnel ont bien sûr contribué à cette importante réduction de charges. Mais ils se sont accompagnés d'un réexamen de tous nos frais fixes, essentiellement administratifs, dans le but d'abaisser notre point mort.

Le maintien de fonds dédiés à fin décembre, dans des limites raisonnables, a également contribué à permettre le fonctionnement normal du CROS en début d'année 2019.

DIAPO 5

L'ensemble des ressources dont nous avons disposé pour financer nos activités s'est monté à 703 000€.

La diapo qui vous est présentée précise l'origine de ces ressources ... et fait clairement ressortir notre dépendance des subventions pour assurer les missions qui nous sont assignées par l'État et le CNOSF.

À cet égard, alors que nous nous efforçons de renforcer nos ressources propres pour réduire cette vulnérabilité, l'interdiction de la poursuite de notre partenariat historique avec le Crédit Mutuel en raison de la cession des droits en matière de communication du CNOSF au COJO aura, à défaut de compensation à un niveau équivalent par le CNOSF, des conséquences financières non négligeables sur nos résultats à venir.

DIAPO 6

Au rang de nos principaux contributeurs, j'attire votre attention sur la part prépondérante du CNDS qui représente la moitié de nos ressources avec un montant de 297 000€ toutes subventions confondues, en baisse modérée mais néanmoins sensible par rapport à 2017 (NB 310 000€ + BOP).

La Région Île-de-France, est au second rang, avec une subvention de 130K€, en augmentation par rapport à 2017, il faut le souligner, dans ces périodes de contractions budgétaires.

Le Ministère de la Justice est au troisième rang, avec la subvention de 120K€ accordée dans le cadre du programme sportif d'aide à l'insertion des détenus, un programme conduit essentiellement par les CDOS, pour lequel le CROS joue un rôle de coordination financière en raison de son statut de tête de réseau.

Le CNOSF, mentionné pour mémoire, participe..., participera en 2019 à hauteur de 7 500€ aux frais de personnel en lien avec un poste de coordinateur à temps partiel qu'il nous a demandé de créer en 2018.

DIAPO 7

Comme vous pouvez le voir, nos ressources propres reposent essentiellement sur :

- les cotisations reçues des Ligues et Comités Régionaux ;
- les inscriptions aux sessions de formation organisées par le CROS, au titre de la formation générale et de la spécifique au Sport Santé ;
- Le partenariat, déjà évoqué avec le Crédit Mutuel.

Nous avons mis en place en 2018 des conventions d'occupation de locaux du CROS par des tiers (Ligues/Comités ou autres) dans le cadre d'une occupation à temps plein, incluant une participation modérée mais néanmoins significative aux frais d'occupation des locaux du siège. Ces conventions ont généré 4 800€ de revenus en 2018 et représenteront 10 800€ en année pleine.

DIAPO 8

Les ressources étant identifiées, je vous propose de voir comment elles ont été employées.

Sur un total de 705K€, les frais de personnel représentent 227K€, soit 32% des charges.

Les frais de logistique (loyers, charges, informatique, supports administratifs, etc.) pèsent pour 99K€, 14% du total.

Ces deux agrégats donnent une indication de notre point mort, à hauteur de 330K€.

Et donc, en conséquence ...

DIAPO 9

Le résultat arrêté à -2 050€ soit 0,3% des charges.

Passons maintenant au Bilan.

DIAPO 10

Au niveau de l'actif, peu de remarques : les variations de l'actif circulant correspondent pour l'essentiel aux subventions échues restant à percevoir au 31 décembre (dont la subvention régionale au titre de la formation, à hauteur de 45K€).

DIAPO 11

Au passif, à noter la baisse du Report À Nouveau, amputé du résultat déficitaire de 2017. Et la réduction du déficit de 24656€ en 2017 à 2051€ en 2018.

Les dettes correspondent aux encours débits/crédits du compte bancaire.

DIAPO 12

Notre vulnérabilité en raison des dates tardives de versement des subventions a été évoquée précédemment.

On la visualise sur ce tableau d'un fonds de roulement qui, bien que s'étant amélioré, reste insuffisant pour sécuriser notre exploitation, la réalité des besoins se situant aux alentours de 6 mois d'exploitation compte tenu des calendriers actuels de versement des subventions institutionnelles.

DIAPO 13

Je vais maintenant passer la parole à notre Commissaire aux Comptes, Laurent CHAVANE, qui va vous donner lecture de ses rapports, puis, après avoir répondu à vos questions éventuelles, nous soumettrons à votre vote l'approbation des comptes 2018 et l'affectation du résultat au compte de report à nouveau.

Intervention du Commissaire aux Comptes

DIAPO 14 – Vote n°4 : Approbation des comptes et vote du rapport financier

DIAPO 15 – Vote n°5 : Affectation du résultat

DIAPO 16

La construction du budget 2019 a été élaborée dans un souci de prudence, en ne prenant en compte que des produits raisonnablement assurés et l'ensemble des charges probables.

DIAPO 17

Ainsi, nos produits devraient s'élever pour 2019 à un montant de 669 825€, anticipant une situation tendue au niveau des subventions héritées du CNDS et la compensation légitime de la perte du partenariat du Crédit Mutuel imposée par le CNOSF.

DIAPO 18

Nous anticipons pour 2019 un total de 527 300€ de subventions.

La diapo vous donne un aperçu de la ventilation des subventions anticipées et leur comparaison par rapport aux deux exercices précédents.

Les incertitudes continuant à planer sur les modalités de répartition des enveloppes du CNDS au moment de l'élaboration et de la validation du budget par le Conseil d'Administration nous ont

conduits à une prévision en baisse sensible. Il va de soi que le maintien annoncé de cette subvention au niveau de 2018 nous amènera, dès confirmation, à l'élaboration d'un budget révisé prenant en compte cet élément, sans modifier les autres grandes masses du budget ni son résultat prévisionnel.

Vous noterez également l'augmentation de la subvention de la DISP-P consacrée au programme pénitentiaire, qui nous a été confirmée lors de la dernière réunion du comité de pilotage de ce programme.

DIAPO 19

Nous anticipons une hausse de nos produits d'exploitation, en lien avec les participations aux formations dispensées par le CROS et les participations aux frais d'occupation du siège, évaluées pour l'année pleine 2019 à hauteur de 10 800€.

DIAPO 20

Les charges totales sont prévues à hauteur de 669 450€, avec une répartition globalement comparable au réel de 2018.

DIAPO 21

L'ensemble des prévisions budgétaires aboutit à un résultat strictement équilibré de 375€.

DIAPO 22

Pour compléter votre information, cette diapo décompose la part variable du budget, attribuée aux 4 Délégations, représentant au total 41% du budget total du CROS.

Avant de conclure cette présentation, je souhaite remercier l'ensemble de l'équipe du CROS, son Bureau Exécutif, son Conseil d'Administration et surtout ses salariés pour le soutien de qualité qu'ils ont apporté tout au long de l'année aux Trésoriers.

Et enfin je serais impardonnable d'oublier dans ces sincères remerciements Nathalie VERDIER, notre expert-comptable qui nous assiste et nous conseille au quotidien et, bien sûr notre Commissaire aux Comptes, Laurent CHAVANE et ses collaborateurs.

Je vous remercie de votre attention.

DIAPO 23 – Vote n°6 : Approbation du budget prévisionnel 2019